

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 5 juin 2026

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	22 mai 2026	22 mai 2026
23	19	23		

## **Délibération n° 2026 06 01** : Élections des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

L'an deux mille vingt-six, **le vendredi 5 juin à vingt heures**, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Christophe FOLOPPE, Maire.

**Membres présents : Isabelle DUMONT, Julien CHAMPION, Valérie RIVÉ, Jean-Yves BOUCARD, Joëlle GATINE, Jean-Luc PROQUIN, Martine YVON, Nadia MORIN, Hervé THOPRIEUX, Monique FRADET, Laurent VIVIER, Cédric ROUSSEAU, Christèle ROBLIN, Sébastien ROCCHI, Clara FORGERIT, Jean François MALTERRE, Marie-Thérèse DUBOIS, Alain BRASSEAU.**

**Membres absents non représentés : Néant**

**Membres absents représentés : Arnaud THOMAS (donne pouvoir à Cédric ROUSSEAU), Gwenaëlle DENIS (donne pouvoir à Nadia MORIN), Benjamin HUMEAU (donne pouvoir à Martine YVON), Delphine VINET (donne pouvoir à Sébastien ROCCHI).**

**Secrétaire de séance : Valérie RIVÉ**

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales,

Par mail du 22 avril, la préfecture demande à toutes les communes de réunir leur conseil municipal le vendredi 5 juin afin d'élire les grands électeurs qui voteront le dimanche 27 septembre 2026 pour les élections sénatoriales.

Pour rappel, depuis 2011, les 348 sénateurs sont élus pour 6 ans, renouvelées par moitié tous les 3 ans, en alternance entre deux séries : la série 1 (170 sièges) et la série 2 (178 sièges). Cette année, le renouvellement se porte sur la série 2 qui comporte 63 circonscriptions, il s'agit des départements de l'Ain (01) à l'Indre (36) ainsi que du Bas-Rhin (67) au territoire de Belfort (90) et de la Guyane, les îles Wallis et Futuna, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Polynésie Française pour l'Outre-mer.

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire ministérielle INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

**Vu** l'arrêté préfectoral du DCC-BRGE du 18 mai fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux à élire,

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin. Il s'agit de :

- M. Malterre Jean François
- Mme Gatine Joëlle
- Mme Forgerit Clara
- M. Champion Julien

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats a été déposée :

- Délégué 1 – M. FOLOPPE Christophe
  - Délégué 2 – Mme DUMONT Isabelle
  - Délégué 3 – M. BRASSEAU Alain
  - Délégué 4 – Mme RIVÉ Valérie
  - Délégué 5 – M. THOPRIEUX Hervé
  - Délégué 6 – Mme GATINE Joëlle
  - Délégué 7 – M. BOUCARD Jean-Yves
- 
- Suppléant 1 – Mme YVON Martine
  - Suppléant 2 – M. HUMEAU Benjamin
  - Suppléant 3 – Mme DUBOIS Marie-Thérèse
  - Suppléant 4 – M. VIVIER Laurent

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote au scrutin secret.

**Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	23
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	22

**Monsieur le Maire a proclamé élus délégués les candidats dans l'ordre de présentation de la liste :**

- Délégué 1 – M. FOLOPPE Christophe, né le 11/05/1973 à Yvetot
- Délégué 2 – Mme DUMONT Isabelle née le 09/05/1958 à Rochefort
- Délégué 3 – M. BRASSEAU Alain né le 11/11/1958 à La Rochelle
- Délégué 4 – Mme RIVÉ Valérie née le 13/05/1982 à La Rochelle
- Délégué 5 – M. THOPRIEUX Hervé né le 17/06/1967 à Saint-Cloud
- Délégué 6 – Mme GATINE Joëlle née le 04/12/1952 à Cormeilles-en-Parisis
- Délégué 7 – M. BOUCARD Jean-Yves né le 15/08/1965 à Nantes

**Monsieur le Maire a proclamé élus suppléants les candidats de la liste à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation de la liste :**

- Suppléant 1 – Mme YVON Martine née le 26/12/1961 à la Rochelle
- Suppléant 2 – M. HUMEAU Benjamin né le 13/04/1984 à Rochefort
- Suppléant 3 – Mme DUBOIS Marie-Thérèse née le 13/12/1954 à Fribourg (Allemagne)
- Suppléant 4 – M. VIVIER Laurent né le 06/11/1970 à La Rochelle

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication, l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire ou d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers – Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac – CS 80541 – 86020 Poitiers Cedex ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site <https://www.telerecours.fr/>.

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 5 juin 2026

Le Maire,

  
Valérie RIVÉ



  
Christophe FOLOPPE

**Affiché, publié et envoyé au Contrôle de Légalité le 5 juin 2026**